

EPREUVE ECRITE DO SECTEUR STAGIAIRE

LES REGLEMENTS SPORTIFS

N°	PROPOSITIONS	V	F	Commentaires
1	Les tireurs titulaires du gant bleu, vert et rouge sont classés en quatrième série		X	
2	Les tireurs titulaires du gant rouge ou blanc sont classés en 3 ^{ème} série	X		
3	Un tireur titulaire du gant jaune ne peut faire du combat 2 ^{ème} série tant qu'il n'a pas 18 ans révolus.		X	
4	Les surclassements ne concernent que le poids et l'âge des tireurs		X	
5	En gala officialisé, un junior 1 ^{ère} série surclassé en senior tire en combat en 5x2mn	X		
6	Un tireur poids léger peut rencontrer un tireur poids mi moyens en combat si les entraîneurs sont d'accord		X	
7	Un tireur junior Espoir 1 ^{ère} année peut rencontrer un senior Espoir de 21 ans à condition qu'ils appartiennent à la même catégorie de poids		X	
8	Tout surclassement doit faire l'objet d'une demande écrite du professeur cosignée par le tireur	X		
9	Les surclassements de poids ou d'âge doivent avoir reçu un avis favorable du médecin fédéral national ou régional	X		
10	En compétition officielle assaut, un tireur de 18 ans peut rencontrer un tireur de 24 ans	X		
11	En compétition officialisée Espoirs, l'écart de poids entre les 2 tireurs ne doit pas excéder 5 kg.		X	
12	En compétition officialisée combat Elite B, un tireur de 71.00 kg ne peut pas rencontrer un tireur de 76.00kg		X	
13	Pour les compétitions officielles, la demande de surclassement doit être jointe à la feuille d'engagement	X		
14	En compétition officielle assaut ou combat, aucune combinaison de surclassement n'est autorisée	X		

15	Pour les compétitions officielles nationales, le forfait doit parvenir au plus tard 4 jours avant la rencontre au siège de la FFS	X		
16	Le CF Elite A est réservé aux tireurs seniors sauf dérogation	X		
17	Une tireuse junior 1 ^{ère} série peut participer au CF Elite A féminin	X		
18	Un tireur Elite A peut participer au CF Assaut à condition qu'il ne frappe pas trop fort		X	
19	Le CF Juniors Masculin se déroule en 4x2mn	X		
20	Le CF Espoirs féminin se déroule en 4x2mn		X	
21	Le CF Espoirs masculin se déroule en 3x2mn	X		
22	Le CF Elite féminin se déroule en 4x2mn		X	
23	Pour participer au CF technique, il faut être titulaire du gant d'argent technique	X		

LES EQUIPEMENTS ET PROTECTIONS

N°	PROPOSITIONS	V	F	
24	Le protège dents est obligatoire pour toutes les formes de rencontres	X		
25	Le casque est interdit en combat		X	
26	La coquille n'est pas obligatoire en assaut		X	
27	Les protège tibias sont interdits en CF Elite masculin	X		
28	Les protège tibias sont interdits en CF Elite féminin		X	
29	Les bandages sont obligatoires en combat	X		
30	Le casque est obligatoire pour les jeunes	X		
31	Le protège poitrine est obligatoire en minimes féminines	X		
32	Le casque est interdit en CF technique assaut		X	
33	Dans une compétition officialisée, un tireur de moins 60 kg surclassé en moins 65 kg conserve les gants conformes à son poids (8 oz)		X	
34	En gala officialisé, une tireuse Elite A doit porter un casque pour rencontrer une tireuse Espoir surclassée		X	
35	Un tireur ne pouvant se présenter avec un équipement conforme est déclaré forfait par décision du DO	X		
36	Le DO est souverain pour apprécier la conformité des équipements	X		

LA PESEE ET LE CONTROLE MEDICAL

N°	PROPOSITIONS	V	F	
37	La pesée doit se faire en public		X	
38	Si la limite inférieure de la catégorie n'est pas atteinte, le tireur peut aller manger pour revenir au poids		X	
39	Un tireur poids lourd a le droit de se peser nu	X		
40	Une tireuse n'a pas le droit de se peser nue		X	
41	Si un tireur engagé à 60kg se présente à la première pesée à 61,00kg il est déclaré forfait		X	
42	Si le DO a déclaré la pesée « close », on ne pourra plus procéder à la pesée d'un tireur en retard	X		
43	La 1 ^{ère} rencontre peut débuter dès la fin de la pesée		X	
44	Le contrôle médical doit se faire dans les 4 heures précédant la réunion		X	
45	La montre du DO fait foi de l'heure exacte du début et de la fin de la pesée	X		
46	Le tireur doit présenter son passeport sportif au DO lors de la pesée	X		
47	Le DO peut demander aux soigneurs de présenter leur licence de l'année.	X		
48	Les officiels doivent être en mesure de présenter leur licence de l'année en cours	X		

LA REUNION

N°	PROPOSITIONS	V	F	
49	Le présentateur fait partie de la délégation officielle		X	
50	Le DO représente l'instance fédérale qui l'a désigné	X		
51	Un DO de secteur peut diriger une compétition officielle de niveau national si l'organisateur le demande		X	
52	Le DO est responsable de la pesée	X		
53	Le DO peut suspendre une rencontre s'il l'estime nécessaire	X		
54	Si une rencontre est interrompue et doit être reportée à une date ultérieure, elle reprendra au moment précis où elle a été interrompue.		X	
55	Le DO doit accepter une réclamation non recevable dans les 15 mn suivant la proclamation de la décision de la dernière rencontre de la compétition		X	
56	Le DO peut refuser d'accepter une réclamation s'il la juge vraiment trop fantaisiste		X	
57	Le coin rouge doit être à droite du DO		X	
58	Le médecin est placé près du coin rouge	X		
59	Le juge n°1 est à gauche du DO	X		
60	Le DO doit signer les passeports et la feuille de réunion pour authentifier les résultats des rencontres	X		
61	Le médecin peut monter directement sur l'enceinte pour arrêter le combat s'il voit qu'un tireur est en danger		X	
62	Le public devient hostile et dangereux : le DO doit demander l'autorisation de l'organisateur pour suspendre la manifestation		X	
63	Le médecin peut soigner un tireur pendant la minute de repos	X		
64	En assaut, lorsque le médecin examine pendant une reprise un tireur blessé, l'arbitre fait déclencher la minute chrono.		X	
65	En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, le DO peut demander aux tireurs d'effectuer une reprise supplémentaire		X	
66	En cas de contrôle anti dopage, le DO doit accompagner les tireurs aux toilettes		X	
67	Si un tireur perd une lentille pendant une reprise, le DO fait sonner la cloche pour suspendre la rencontre et permettre au soigneur de la ramasser.		X	
68	Le DO, contrairement à l'arbitre, peut garder sa montre et ses bijoux pendant la compétition	X		
69	Le DO doit signaler à l'instance qui l'a désigné les événements indésirables qui se produisent pendant la réunion	X		
70	Une tireuse Espoirs perd son bandana pendant une reprise. L'arbitre dit STOP pour le remettre.		X	
71	Une tireuse 1 ^{ère} série perd son bandana pendant une reprise. L'arbitre dit STOP pour le remettre.		X	

LES DECISIONS

N°	PROPOSITIONS	V	F	
72	Les seules décisions rendues en assaut avant le terme sans avis des juges d'une rencontre en assaut sont : arrêt du soigneur/ hors combat/abandon du tireur		X	
73	Les décisions en combat: - disqualification d'un ou des deux tireurs - supériorité manifeste sont rendues avec accord des juges	X		
74	La décision : « non décision » est rendue avec l'accord des juges		X	
75	Tournoi Espoirs : le tireur CB monte sur l'enceinte après avoir eu 2 AV pour retard. La rencontre démarre directement à la 3 ^{ème} reprise.		X	
76	En combat, la décision « victoire par arrêt du médecin » est donnée par l'arbitre		X	
77	Tireur en retard sur l'enceinte : l'arbitre seul fait déclencher le chrono	X		
78	Tireur en retard de 3 mn sur l'enceinte : l'arbitre demande aux juges la disqualification du tireur		X	
79	La décision « victoire par arrêt du soigneur » est donnée par l'arbitre seul	X		
80	La décision « victoire par supériorité manifeste » est donnée par l'arbitre avec accord du DO		X	
81	Cas de figure : juge 1 : CB -juge 2 : XX - juge 3 : XX. Décision : vainqueur CB		X	
82	Combat Espoirs masculins en 3x2mn. Les 3 juges donnent XX aux 2 premières reprises. A la 3 ^{ème} reprise : juge 1 : CR- juge 2 : CR – juge 3 : XX. Décision : non décision à la majorité des juges.		X	
83	Si, en fin de reprise, un tireur porte un coup autorisé entraînant la mise hors combat (compté 10) de son adversaire après le coup de gong et avant le stop de l'arbitre, il est déclaré vainqueur.	X		
84	Un DO national peut inverser une décision dans une compétition régionale donnée par des juges de secteur s'il la juge totalement erronée		X	
85	Saignement simultané des 2 tireurs : le premier qui s'arrête de saigner est déclaré vainqueur		X	
86	La décision « victoire par hors combat » est donnée par l'arbitre avec accord du médecin		X	
87	Pour qu'une décision par la notation soit rendue, il faut qu'il y ait majorité des juges	x		
88	Pour les décisions allant au terme de la rencontre, le DO demande aux juges de lever leurs plaquettes	X		